



## Informations avant réalisation d'une intervention de STARR

Le but de cette notice est de vous permettre d'avoir les informations concernant votre intervention. Votre cas personnel peut ne pas y être parfaitement représenté. N'hésitez pas à interroger votre praticien pour toute information complémentaire. Ces informations complètent et ne se substituent pas à l'information spécifique qui vous a été délivrée par celui-ci. Cette fiche n'est pas exhaustive en ce qui concerne les risques exceptionnels.

La rectocèle et le prolapsus rectal interne sont liés à un relâchement de la paroi du bas rectum (partie terminale de votre intestin) qui se détend et se déforme en donnant une poche qui bombe vers le vagin (rectocèle) ou un plissement de la paroi dans le bas du rectum (prolapsus rectal interne). Ces deux anomalies sont souvent associées avec pour conséquence une difficulté à évacuer les selles.

### Quel est le but de cette intervention ?

L'objectif est de retendre la paroi interne du rectum pour revenir à un état anatomique le plus proche de la normale. L'indication chirurgicale peut-être proposée en cas d'échec des traitements médicaux (laxatifs, suppositoires, lavements, rééducation). Cette intervention améliore les difficultés à évacuer les selles dans 70 à 80 % des cas. Elle n'est pas adaptée chez les personnes qui souffrent de troubles de la continence fécale.

### En quoi consiste cette intervention ?

L'intervention se fait par voie anale sans ouvrir l'abdomen avec une pince mécanique qui coupe et agrafe dans le même temps. Elle consiste à raccourcir la partie basse du rectum en enlevant la partie « descendue ». Ceci enlève l'excédent de tissu responsable du prolapsus. La « soudure » de la paroi est faite grâce à de minuscules agrafes en titane éliminées pour la plupart lors de la cicatrisation. Celles qui restent dans la paroi rectale sont inertes et ne posent pas de problème de tolérance.

### Quelles sont les alternatives ?

- Les interventions par voie naturelle réalisées à la main parfois pour des raisons anatomiques locales (anus étroit, zone à opérer très limitée...)
- Les interventions par voie abdominale proposées aux prolapsus du rectum volumineux, extériorisés, ou associés à un prolapsus génital, vésical ou intestinal
- Les interventions par voie vaginale, discutées si la gêne est surtout une « boule » qui sort par le vagin.

### Comment se déroulent les suites habituelles de cette intervention ?

L'hospitalisation dure entre 1 et 7 jours. Les suites sont en général peu douloureuses. Les soins consistent essentiellement en une régulation du transit. L'arrêt de travail proposé est de 2 à 4 semaines. Il faut éviter de porter des charges lourdes pendant 2 mois.

### A quelles complications expose cette intervention à court terme ?

- Un saignement les 3 premières semaines (5%) pouvant nécessiter une hospitalisation et une reprise au bloc opératoire
- Une impossibilité d'uriner dans 5% des cas qui se traite médicalement ou par la pose temporaire d'une sonde urinaire (1%)
- Un rétrécissement cicatriciel de la zone opérée, rare, peut nécessiter une réintervention
- Exceptionnellement, une fistule (communication entre le rectum et le vagin), un abcès ou un hématome péri-rectal. Il s'agit de complications graves, imposant souvent une chirurgie et parfois un anus artificiel temporaire.

### A quelles complications expose cette intervention à long terme ?

- Une difficulté transitoire à retenir les selles avec un besoin d'aller à la selle fréquent ou urgent. Ce problème disparaît rapidement en quelques semaines mais peut persister au-delà de 1 an dans 10% des cas
- En cas de prolapsus rectal interne, une réapparition des difficultés à évacuer les selles dans 10% des cas à 2 ans
- En cas de prolapsus rectal extériorisé, le risque de récurrence est élevé, jusque 50% à 5 ans.

Cette intervention n'empêche pas l'apparition d'un autre prolapsus du rectum, de l'utérus ou de la vessie dans les années qui suivent.

À .....  
le ...../...../.....

Signature

Il est rappelé que toute intervention chirurgicale comporte un certain nombre de risques y compris vitaux, tenant à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles. Certaines de ces complications sont de survenue exceptionnelle (plaies des vaisseaux, des nerfs et de l'appareil digestif) et peuvent parfois ne pas être guérissables. Au cours de cette intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux initialement prévus, voire une interruption du protocole prévu. Toute chirurgie nécessite une mise au repos et une diminution des activités physique. Il est indispensable de vous mettre au repos et de ne reprendre vos activités qu'après accord de votre chirurgien.

**En cas de difficulté à le joindre, faites le 15.**

Fumer augmente le risque de complications chirurgicales de toute chirurgie, en particulier risque infectieux (X3) et difficulté de cicatrisation (X5).

Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention diminue significativement ces risques. De même, Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la période de convalescence.

Si vous fumez, parlez-en à votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste ou appelez la ligne Tabac-Info-Service au 3989 ou par internet : [tabac-info-Service.fr](http://tabac-info-Service.fr), pour vous aider à arrêter.

# CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Dans le respect du code de santé publique (Article R.4127-36),

Je, soussigné (e) Monsieur, Madame, .....

Reconnait avoir été informé (e) par le Dr .....

En date du ...../...../.....,

A propos de l'intervention qu'il me propose :

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Dr ..... qui a répondu à toutes mes interrogations et qui m'a rappelé que je pouvais jusqu'au dernier moment annuler l'intervention. Ce document est important. Il est indispensable de le communiquer avant l'intervention. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.

À .....

le ...../...../.....

Signature

Cette fiche a été rédigée par la Fédération de Chirurgie Viscérale et Digestive pour vous accompagner.

Elle ne doit pas être modifiée. Vous pouvez retrouver le document original et des documents d'information plus exhaustifs sur le site fcvd.fr

La FCVD ne peut être tenue responsable en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents sans son accord.

# PERSONNE DE CONFIANCE

Madame, Monsieur,

En application de la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du consentement éclairé qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'associer un proche aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour. C'est une assurance, pour vous, qu'un proche soit toujours associé au projet de soin qui vous sera proposé.

Elle participera aux prises de décisions de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.

JE NE SOUHAITE PAS DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

À .....

le ...../...../.....

Signature

JE SOUHAITE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Cette personne est :

Nom : .....

Prénom : .....

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin....) : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Adresse :

.....

.....

.....

.....

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation. Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.

À .....

le ...../...../.....

Signature de la personne